

DE NOUVEAUX DROITS EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Le droit à une évaluation de qualité des situation familiales
Le droit à un parcours coordonné



Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
*en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité*

Jeudi 13 novembre 2014 – Bordeaux

ACTION PRIORITAIRE NATIONALE

« ADOLESCENTS EN DIFFICULTÉS, QUEL ACCOMPAGNEMENT SUR LES TERRITOIRES ?

Florence DELORIERE

Secrétaire Générale de Région – UNIFAF Aquitaine

LE CONTEXTE

- **En 2009 : Bilan des actions de professionnalisation en CEF entre la PJJ et Unifaf**
- **Proposition : Action de formation transversale à des professionnels travaillant auprès des adolescents qui » interrogent toutes les structures »**
(MECS, CEF, CEF, ITPEP, IME, foyers...)
 - ❑ **Décloisonner les établissements du champ du social, du médico-social et du sanitaire**
 - ❑ **Sur des territoires d'intervention cohérents en lien avec les schémas enfance et famille**
- **Intégrer l'encadrement et/ ou des représentants de la direction**
- **Associer les partenaires institutionnels du territoire**
- **Un appel à projet en 2012 : l'ANCREAI retenu**

LES OBJECTIFS

■ Enjeux :

- Proposer une **formation-action** commune à des acteurs intervenant auprès d'adolescents en difficulté, dans des **champs professionnels et des institutions différentes**.
- **Co-construire des références** professionnelles **partagées** en termes de :
 - méthode d'analyse des situations,
 - de ressources existantes sur le territoire,
 - de stratégies globales à élaborer
 - de nouvelles réponses à développer et à partager en faveur de la continuité de l'accompagnement éducatif

■ Objectifs :

- **Développer les connaissances** sur les publics accueillis, les activités, les missions et les projets des structures du territoire
- **Acquérir les outils méthodologiques** pour renforcer le travail en réseau, les coordinations territoriales dans une logique d'interdisciplinarité
- **Identifier et déployer les complémentarités** possibles dans les réponses

UNE INGÉNIERIE DE FORMATION SUR-MESURE

- **Co-élaboration par le partage d'un diagnostic concernant les besoins de formation, par une meilleure connaissance mutuelle des réponses existantes et des possibilités et limites de chacun des acteurs (questionnaire pour un auto-diagnostic partagé)**
 - **Concilier 3 approches : diagnostic territorial, des modules de formation et des stages croisés**
- **Stagiaires : acteurs de la formation**
- **Autres modalités de fonctionnement (et non nouveaux dispositifs) « dynamiques » (et non mécaniques et cloisonnées) pour assurer la continuité de l'accompagnement**

LES MODALITÉS DE L'ACTION

- **Modalités et durée d'une session :**
 - ½ journée de **présentation de la formation et sensibilisation à « l'auto diagnostic accompagné »** auprès de directeurs et cadres des structures concernées
 - 2 jours de formation pour les encadrants des établissements bénéficiaires (élaboration conjointe du diagnostic et apports sur une approche territorialisée de la réponse aux besoins des adolescents),
 - 4 modules thématiques de 2 jours de formation et un stage de 35 heures pour les professionnels non encadrants,
 - Une journée finale commune aux encadrant et professionnels non encadrants
- **Publics cibles :**
 - Salariés d'ITEP, de SESSAD, d'IME, de MECS, de CEF, de CER et de FAE.
 - 1 Encadrant et 2 non encadrants par structure

LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE L'ACTION

■ **Comité de Pilotage**

- Composé d'Unifaf (représentation politique et technique), des responsables du projet à l'ANCREAI et de personnes ressources représentants de l'AIRE, l'ANMECS et de la CNAPE
- S'assure de la réalisation des objectifs, garantit la cohérence, met en commun les synthèses, suit le dispositif dans son ensemble et décide des modalités de valorisation et de communication

■ **Comité technique**

- Composé de membres des équipes de CREAI et d'Unifaf
- Elabore les outils de la formation et la méthodologie d'intervention, assure leur transfert et garantit le suivi des équipes CREAI chargées de la formation sur les territoires

■ **Concertation régionale**

- Composé du responsable de la formation du CREAI et du SGR ou son représentant
- Constitue un lieu d'échange et de débat Assure la coordination, le suivi et l'évaluation en continu de l'action

LES RÉALISATIONS

- **Au niveau national :**

- 36 groupes de formation dans 19 régions
- La constitution de collectifs de travail et un renforcement du travail en réseau

- **Au niveau régional :**

- Budget global : 109 620 € (frais pédagogiques + frais annexes) intégrant la CNSA
- 2 groupes de formation sur 2 territoires infra-départementaux entre 2013 et 2014
- 8 partenaires associés : Education nationale, PJJ, pédopsychiatrie, tribunal pour enfants, ASE, MDPH, maison des adolescents, DT-ARS
- 40 stagiaires :
 - Pour la Gironde : 22 stagiaires représentant 6 établissements (MECS, ITEP, IME)
 - Pour les Pyrénées-Atlantiques : 18 stagiaires représentant 5 établissements (MECS, AEMO, IME, SESSAD, ITEP)